

DEC171816DR07

Décision portant nomination de M. Bruno SOLBES aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité MOY700 intitulée « Délégation régionale Rhône Auvergne »

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant M. Frédéric FAURE délégué régional de la « circonscription Rhône – Auvergne » ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du ;

Considérant que M. Bruno SOLBES a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône Auvergne du CNRS du 25 au 27 janvier et du 15 au 17 février 2006,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Bruno SOLBES, au grade d'AGTP est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°MOY700 intitulée « Délégation régionale Rhône Auvergne », à compter du 27/06/2017.

M. Bruno SOLBES exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Bruno SOLBES est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 27/06/2017

Visa du délégué régional du CNRS



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T 04 72 44 56 00
F 04 78 89 47 69

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)